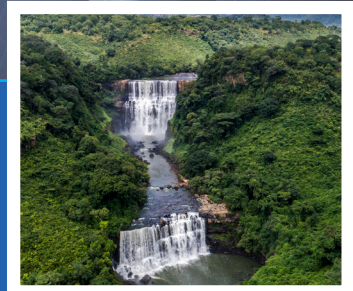




PROGRAMME DU PROFESSEUR ALPHA CONDE
2020-2026

ENSEMBLE VERS UNE PROSPERITE PARTAGEE



Conakry, août 2020

TABLE DES MATIERES

PREAMBULE	1
DE LA TRANSITION À LA PROSPERITE PARTAGÉE	2
DE LA TRANSITION AU REDRESSEMENT	2
DU REDRESSEMENT À LA TRANSFORMATION	4
VERS LA CONSOLIDATION ET LA PROSPÉRITÉ PARTAGÉE	4
CONSOLIDATION DES ACQUIS ET PERSPECTIVES	6
LA GOUVERNANCE	6
LE SOCIAL	7
L'ÉCONOMIE	8
LES INFRASTRUCTURES	8
LES MINES	10
AXES PRIORITAIRES	11
LA JEUNESSE	12
LES FEMMES	12
L'ENVIRONNEMENT	13
MESURES PHARES DU MANDAT	14
LA GOUVERNANCE	14
LA JEUNESSE	15
LES FEMMES	16
L'ENVIRONNEMENT	17
LE DEVELOPPEMENT RURAL	18
L'ÉCONOMIE	19
LES INFRASTRUCTURES	20
LES MINES	21
L'INNOVATION ET LES TIC	23



PREAMBULE

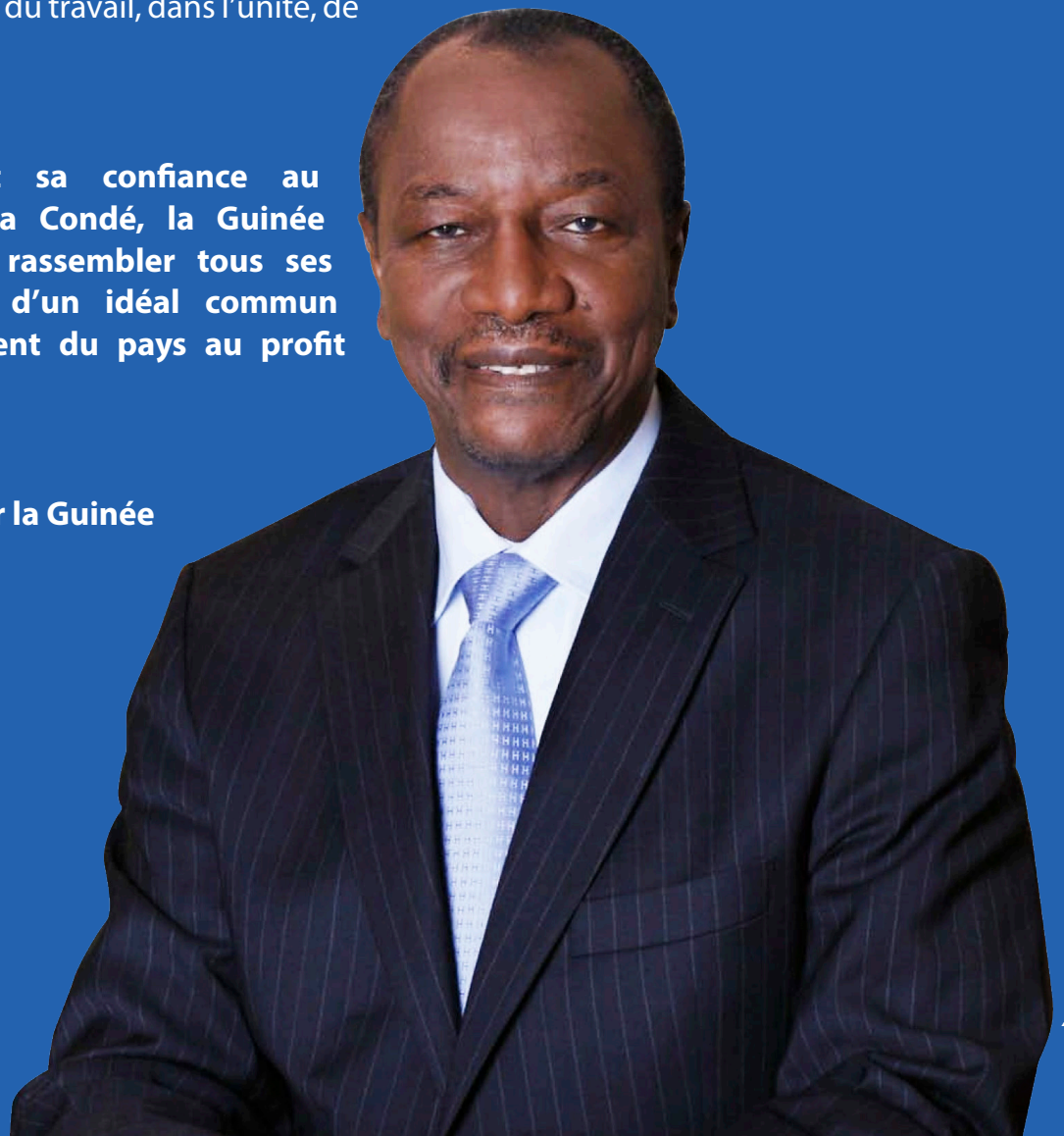
UNE FOI INEBRANLABLE EN L'AVENIR DE LA GUINEE

Les Guinéens doivent savourer le bonheur de vivre ensemble, la main dans la main, dans la paix, la concorde et la quiétude. Tous, ensemble, pour bâtir la Guinée d'aujourd'hui et de demain, afin de permettre à chaque Guinéen de se sentir membre à part entière de la communauté nationale et acteur-clé de son émergence. Quant à l'État, sous le leadership du Professeur Alpha Condé, il concentrera ses efforts sur chaque Guinéen, en assurant sa sécurité et son bien-être.

La Guinée est une grande nation qui a traversé des moments très difficiles depuis qu'elle s'est assumée le 28 septembre 1958. Elle les a surmontés en restant debout et unie. La Guinée est maintenant appelée à d'autres épreuves pour son émancipation économique et sociale qui ne se fera qu'au prix de l'abnégation et du travail, dans l'unité, de ses filles et fils.

En renouvelant sa confiance au Professeur Alpha Condé, la Guinée fait le pari de rassembler tous ses enfants autour d'un idéal commun de développement du pays au profit de tous.

Puisse Dieu bénir la Guinée et les Guinéens.



DE LA TRANSITION A LA PROSPERITE PARTAGEE

DE LA TRANSITION AU REDRESSEMENT

Dans la période 2010-2015, sous le leadership du Professeur Alpha Condé, la Guinée a enregistré des acquis indéniables dans de nombreux domaines, grâce aux actions réalisées dans différents secteurs (énergie, infrastructures, agriculture, santé, éducation, etc.) Ces résultats positifs ont eu pour effet d'améliorer sensiblement les indicateurs de la Guinée, lui permettant de consolider les bases de l'État de droit et de relancer le processus de développement économique, social et culturel, en dépit des chocs exogènes imprévisibles comme l'épidémie de la fièvre hémorragique à virus Ébola en 2014.

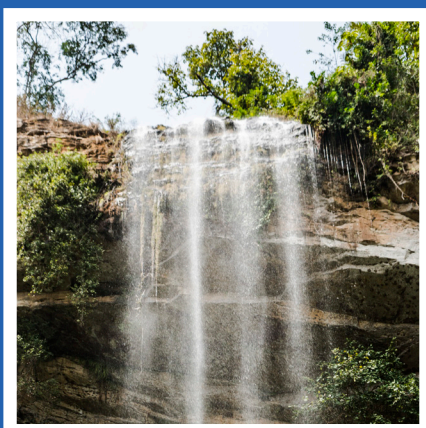
L'état de la gouvernance, qui prévalait en Guinée avant 2010, a constitué un véritable obstacle à l'émergence d'une administration moderne au service du citoyen et du développement.

L'administration héritée de la Deuxième République était pléthorique et inefficente. Elle se caractérisait notamment par une masse salariale insoutenable privant l'État d'une partie de ses ressources, déjà limitées, pour répondre aux demandes sociales à la fois pressantes et légitimes. Ainsi, l'État se trouvait dans l'incapacité d'assurer des services publics aussi essentiels que l'accès à l'eau, à l'électricité, aux services de santé, à l'éducation et aux transports ou encore aux denrées de première nécessité.

Cette situation de fait a fortement fragilisé les institutions publiques, affaibli l'autorité de l'État et largement contribué à altérer la confiance des populations.

À la fin de la décennie 2000, la Guinée a fini par apparaître sur la carte mondiale du commerce de la drogue et des activités illicites. C'est pour cette raison que le Professeur Alpha Condé, à son accession au pouvoir en fin 2010, disait avoir « hérité d'un pays et non d'un État ».

Pour illustration, durant la décennie 2000, le taux de croissance de l'économie (3,05%) dépassait à peine le taux de croissance démographique (3%) impliquant une stagnation économique, tandis que le secteur privé se résumait pour l'essentiel au commerce import-export des produits alimentaires de base (riz, huile, pâtes alimentaires, sucre...). Quant à l'exploitation minière de la bauxite, elle dépassait à peine les 15 millions de tonnes par an, et la production du riz ne suffisait pas à couvrir les besoins du monde rural.



L'environnement économique s'était fortement dégradé, avec des coûts de production élevés (énergie, transports, main d'œuvre), d'importants déséquilibres macroéconomiques, des défaillances du système judiciaire ainsi qu'une insuffisance des financements caractérisée par le manque de confiance des investisseurs.

La gestion passée a eu un impact fortement négatif sur les secteurs sociaux dont l'éducation et la santé. En effet, avec un désengagement de l'État sous la Deuxième République, les pratiques de gestion qui ont suivi ont engendré de nombreuses difficultés dans ces deux secteurs.

Par ailleurs, les politiques publiques en place durant cette période ignoraient l'autonomisation des femmes : absence de plans d'accompagnement à leur insertion professionnelle, insuffisance des programmes d'accès aux ressources financières, manque de promotion des activités génératrices de revenus et d'initiatives en faveur de l'équité du genre et de la promotion de la femme dans les sphères décisionnelles.

De plus, il a été noté des insuffisances dans le soutien aux populations les plus vulnérables : personnes à mobilité réduite, femmes, enfants, personnes âgées, etc. En 2010, plus d'un Guinéen sur deux vivait en situation de pauvreté.

Les soulèvements populaires et la transition militaire ont sanctionné la fin d'une décennie de demandes sociales insatisfaites, de confiscation de libertés publiques et de dérapage dans la gestion publique.

Après plusieurs décennies de retard accumulé en matière de droits et de progrès économiques et sociaux, le peuple de Guinée a confié en 2010 ses destinées au Professeur Alpha Condé. Ce choix porté sur le Président de la République n'était que la juste reconnaissance par le peuple de Guinée de son long et inlassable combat en faveur de la démocratie et des droits humains, et de sa vision progressiste du développement de la Guinée.

Dans un tel contexte, l'ampleur de la déficience de l'État rendait l'exercice du redressement des plus complexes dans un environnement délétère, particulièrement réfractaire au changement. Ce défi titanesque n'a pas découragé la foi et la conviction du Professeur Alpha Condé, qui s'est investi corps et âme pour non seulement restaurer l'espoir perdu, mais aussi pour donner de la visibilité et l'accessibilité au développement humain inclusif.

Le nouveau pouvoir démocratiquement élu se devait ainsi d'engager, sous l'impulsion inlassable du Président de la République, un vaste chantier de réformes nécessaires pour asseoir les fondamentaux du redressement de la Guinée. Il s'est agi d'abord de mener une réforme profonde des forces de défense et de sécurité dans le cadre de la restauration et de la consolidation de l'Etat de droit ; ce qui a fait dire au Général Bruno Clément-Bollée : « ... plus qu'une réforme, c'est une révolution ». Ensuite, d'importantes réformes suivront avec l'assainissement de la gouvernance sociale, économique et financière, le renforcement des institutions et du capital humain et le rétablissement du contrat social entre l'État et les citoyens ainsi que celui du climat de confiance des investisseurs. Le rétablissement des bases fondamentales du développement et la redéfinition des priorités auront ainsi caractérisé ce mandat de rupture.

Le nouveau pouvoir démocratiquement élu se devait ainsi d'engager, sous l'impulsion inlassable du Président de la République, un vaste chantier de réformes nécessaires pour asseoir les fondamentaux du redressement de la Guinée. Il s'est agi d'abord de mener une réforme profonde des forces de défense et de sécurité dans le cadre de la restauration et de la consolidation de l'Etat de droit ; ce qui a fait dire au Général Bruno Clément-Bollée : « ... plus qu'une réforme, c'est une révolution ».

DU REDRESSEMENT À LA TRANSFORMATION

Après la réélection du Président de la République en 2015, la modernisation et la transformation structurelle de la Guinée ont été érigées en objectifs prioritaires.

De 2010 à 2020, il est établi que la Guinée a connu des avancées significatives en matière de gouvernance économique et financière, notamment avec une planification du développement, passant d'un système anachronique de pilotage à vue, sans cadre d'orientation stratégique, à un système de gouvernance moderne basé sur la planification stratégique de son développement à moyen et long termes.

Sous le leadership du Professeur Alpha Condé, la Guinée s'est en effet dotée d'une vision à long terme à l'horizon 2040 ainsi que d'un Plan de Développement Économique et Social (PNDES), pour rompre avec l'improvisation dans la gestion des affaires publiques.

Cette vision à l'horizon 2040 reflète le projet de société du Président de la République de mettre la Guinée sur la trajectoire du développement durable et solidaire à travers la réduction des inégalités, l'amélioration de l'équité du genre et intergénérationnelle, la transformation structurelle de l'économie nationale et la préservation de l'environnement.

Cette vision implique une croissance forte, inclusive et de qualité pour améliorer le bien-être de tous les Guinéens.

C'est cette démarche responsable et structurée qui a permis de mobiliser les partenaires au développement ainsi que les investisseurs privés étrangers et nationaux. Elle a contribué à relever les principaux indicateurs de développement.

Ainsi, de nombreux grands projets ont été initiés pour combler le déficit d'infrastructures notamment dans les secteurs de l'énergie, des télécommunications et du numérique, des transports et de la quasi-totalité des services sociaux de base (éducation, santé, eau, assainissement...).

Pour le Président de la République, chaque Guinéen compte, et partout où il est, il constitue un enjeu pour la Nation.

L'attractivité des secteurs économiques à fort potentiel de croissance a bénéficié d'un climat des affaires plus favorable, d'une gouvernance basée sur la régulation incitative et d'une réduction des coûts des facteurs de production.

L'ambition du candidat du RPG Arc-en-Ciel est d'engager la Guinée sur la voie de la modernité et du progrès, avec des actions qui s'inscrivent sous le sceau de la durabilité et de l'irréversibilité des acquis. Son principal objectif est le redressement et la transformation de la Guinée. Pour le Président de la République, chaque Guinéen compte, et partout où il est, il constitue un enjeu pour la nation.

VERS LA CONSOLIDATION ET LA PROSPERITE PARTAGEE

Les populations guinéennes ont renouvelé leur confiance au Professeur Alpha Condé en 2015, en reconnaissance des résultats et progrès enregistrés ainsi que des perspectives du développement socio-économique prometteur.

L'atteinte de ces objectifs reste toutefois assujettie à la mise en place d'un cadre institutionnel cohérent qui garantisse les principes fondamentaux de l'Etat de droit, protégeant tous ses citoyens, respectueux de l'équité du genre et soucieux de la préservation de l'environnement.

Fort de ce constat et après avoir rétabli les fondamentaux économiques, un autre changement demeurait essentiel : **la mise en place d'un cadre de gouvernance renouvelé et responsable. L'élaboration d'une nouvelle Constitution s'avérait nécessaire pour refléter les mutations en cours dans le pays** et notamment consacrer le rôle des jeunes et des femmes, la préservation de l'environnement, l'équité dans la distribution des richesses et la promotion des droits économiques pour tous. L'adoption par référendum le 22 mars 2020 de cette Constitution ouvre ainsi une nouvelle page de l'histoire politique, économique et sociale de la Guinée.

L'analyse rétrospective de l'histoire de la Guinée permet de mettre en évidence le chemin parcouru en matière de démocratie avec des acquis irréversibles.

Toutefois, il convient d'admettre que le pays est confronté à de nombreux défis qui ralentissent son élan, notamment celui des violences politiques, des tensions sociales et des chocs économiques et sanitaires.

Les violences politiques érodent les remparts sociétaux, malmènent la solidarité nationale et accentuent les fractures communautaires. Ces violences sont le fait, en grande partie, de groupes d'intérêt qui se sont greffés sur l'État et ont de la peine à envisager que l'État ne leur soit plus inféodé. La fin des trafics illicites et l'assainissement des finances publiques ne permettent plus que ces groupes d'intérêt profitent abusivement de l'État. Ces groupes se mobilisent pour contrecarrer toutes les initiatives de développement en utilisant des discours populistes et trompeurs qui incitent à la violence. Il est impératif de mettre fin à toute forme de résistance au changement pour accélérer la marche vers l'émergence. Cela permettra d'orienter plus efficacement les efforts vers la transformation structurelle de l'économie et l'amélioration des conditions de vie des populations. Il contribuera également à relever le défi actuel de la pandémie de la covid-19, qui menace le bien-être économique et social de la Guinée.

En effet, tout comme Ebola, la covid-19 s'est invitée dans l'agenda du développement avec des effets qui risquent fortement de le compromettre. Les contraintes de mobilité des individus et des marchandises qu'impose cette pandémie asphyxient de plus en plus d'entreprises, détruisent des milliers d'emplois et obscurcissent les perspectives de développement.

Malgré ces contraintes, la Guinée reste unie et inébranlable. L'objectif légitime est de poursuivre les chantiers de modernisation amorcés dans une dynamique de consolidation et de renforcement des acquis démocratiques pour la stabilité, l'unité nationale et la prospérité pour tous.

Après avoir rétabli les fondations du développement économique national et doté le pays d'un cadre institutionnel et juridique viable et cohérent avec les aspirations du peuple de Guinée, les conditions sont désormais réunies pour le Professeur Alpha Condé de satisfaire aux importantes et complexes demandes sociales exprimées par les populations guinéennes.

L'élaboration d'une nouvelle Constitution s'avérait nécessaire pour refléter les mutations en cours dans le pays et notamment consacrer le rôle des jeunes et des femmes, la préservation de l'environnement, l'équité dans la distribution des richesses et la promotion des droits économiques pour tous. L'adoption par référendum le 22 mars 2020 de cette Constitution ouvre ainsi une nouvelle page de l'histoire politique, économique et sociale de la Guinée.



CONSOLIDATION DES ACQUIS ET PERSPECTIVES

Dans la continuité de la vision du progrès économique et social axée sur le développement du capital humain et naturel, et conformément aux aspirations du peuple de Guinée consacrées par la nouvelle Constitution, les jeunes, les femmes et la protection de l'environnement constitueront les priorités du prochain mandat.

Le défi du capital humain repose sur une politique de redynamisation des secteurs à forte contribution sociale, éducative, culturelle et sportive. Cette politique prévoit l'essor d'activités génératrices de revenus et d'emplois, notamment par l'entrepreneuriat.

LA GOUVERNANCE

L'ambition du Chef de l'État pour la Guinée est de bâtir une nation unie et prospère, qui privilégie le dialogue social, la concertation et le consensus, et qui tire pleinement profit de la richesse que constitue sa diversité. Pour ce faire, tous les acteurs seront, comme d'habitude, invités à apporter leur contribution, Majorité et Opposition confondues, notamment à travers les actes qui devront privilégier la cohésion sociale et l'intérêt national. La cohésion et la concorde nationales sont indispensables pour réaliser la vision d'émergence ambitionnée par tous pour la Guinée.



Dans cet exercice, le rôle de la justice sera déterminant. Le Gouvernement déploiera tous les efforts pour assurer le respect du droit et garantir la justice, afin de maintenir un climat apaisé, favorable au dialogue, en vue de consolider le processus de réconciliation nationale et de renforcement de l'unité des Guinéens de tous bords. La nation doit continuer d'avancer sur ce chantier crucial après le redressement de l'appareil judiciaire et la réhabilitation du pouvoir judiciaire, mis à mal par plusieurs décennies de laxisme et de clientélisme. Le chantier d'une justice impartiale, dont les fondamentaux sont déjà posés, nécessite cependant le concours de tous.

...le rôle de la justice sera déterminant. Le Gouvernement déploiera tous les efforts pour assurer le respect du droit et garantir la justice, afin de maintenir un climat apaisé, favorable au dialogue, en vue de consolider le processus de réconciliation nationale et de renforcement de l'unité des Guinéens de tous bords.

LE SOCIAL

Les chantiers prioritaires pour assurer à la Guinée les prérequis indispensables pour son rendez-vous avec l'émergence reposent sur :



- Une alphabétisation et une éducation de qualité pour tous, qui valorisent les sciences, l'enseignement technique et les langues nationales. Ces initiatives, soutenues par l'Etat, accroissent l'employabilité des jeunes et les préparent efficacement à se prendre en charge et à contribuer effectivement au développement économique, social et culturel national ;
- Une université guinéenne accessible pour tous, de référence, performante, capable de générer un grand nombre de diplômés immédiatement employables et des productions scientifiques mondialement reconnues ;
- Des écoles régionales d'arts et métiers et autres centres de formation professionnelle avec des programmes directement axés sur les besoins du marché du travail et travaillant en étroite collaboration avec le secteur privé.
- Un système de santé résilient face à d'éventuelles épidémies, grâce au renforcement en cours du système de santé, à travers les infrastructures médicales, les équipements, la formation et le recrutement d'un plus grand nombre de personnel afin de garantir une prise en charge de qualité et adaptée pour tous les Guinéens ;
- De l'eau potable pour tous, un environnement sain et un système d'assainissement de qualité ;
- Une protection sociale inclusive et performante contre la maladie, les effets du handicap et la pauvreté.
- Une culture guinéenne qui rayonne au plan mondial, dans un climat d'ouverture et de créativité, qui préserve et promeut l'ensemble du patrimoine guinéen, avec des produits culturels diversifiés et une mise en valeur des bonnes pratiques et des bons comportements favorables au développement intégral et à la cohésion sociale.

L'ECONOMIE



La Guinée dispose d'énormes potentiels naturels (terres, ressources hydriques, forêts, ressources minières, etc.) et d'une population jeune et dynamique qui lui donnent des atouts majeurs pour aspirer à l'émergence et accélérer durablement sa marche vers le développement. Les chantiers prioritaires portent sur la poursuite et le renforcement des efforts en cours, particulièrement pour la consolidation d'une gouvernance macroéconomique de qualité, d'une planification plus optimale du développement dans la deuxième génération du Plan National de Développement Économique et Social (PNDES) 2021-2025, et d'une mobilisation plus efficiente des ressources financières internes et externes afin de réaliser les importants programmes d'investissements sociaux et économiques. Il s'agit :

- De rendre le système financier local plus dynamique et accessible à toutes les catégories de la population,
- D'améliorer durablement l'environnement des affaires pour renforcer l'attractivité et la compétitivité de l'économie guinéenne,
- D'œuvrer pour une diversification économique basée sur l'agro-industrie, les technologies de l'information, les services, les économies bleues et vertes.

LES INFRASTRUCTURES

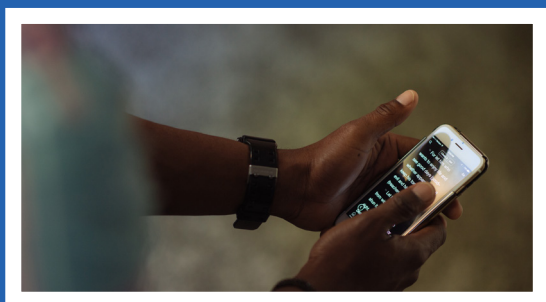
La Guinée peut tirer profit des évolutions du secteur des technologies de l'information et de la communication en investissant dans les infrastructures structurantes (backbone, Data centers), l'intelligence artificielle et les services à la population. Sa position géographique (6 pays limitrophes et un long littoral) lui confère des atouts enviables pour se positionner comme un connecteur régional pour la mutualisation de certaines infrastructures et la redondance des liens d'interconnexion des pays de la CEDEAO. Des efforts considérables ont été consentis dans ces domaines et des résultats tangibles enregistrés.

Durant la dernière décennie, le taux de pénétration de la téléphonie mobile est passé de 18 à 102% et celui de l'Internet mobile est passé de 0,1 à 40%. La couverture du territoire est passée de 15 à plus de 80%, alors que les transactions électroniques (mobile money) sont passées de 0% à 17% et sont accessibles partout. Des centres informatiques sont installés et opérationnels dans les lycées et collèges de toutes les préfectures du pays, les universités et écoles professionnelles, et dans les centres d'automatisation des femmes (152 centres équipés).

Dans la dernière décennie, le taux de pénétration de la téléphonie mobile est passé de 18 à 102% et celui de l'Internet mobile est passé de 0,1 à 40%.

Ces dix dernières années, plusieurs projets de production, de transport et de distribution d'énergie électrique ont été mis en œuvre.

Au nombre des projets réalisés, le plus remarquable est le projet de construction du barrage hydroélectrique de Kaléta sur le fleuve Konkouré, d'une puissance installée de 240 MW, dont la mise en service en mai 2015 a permis de tripler la capacité installée du parc national de production hydroélectrique, contribuant ainsi à l'amélioration significative de la qualité des services publics de l'électricité dans le pays.





Dans la même période, un grand effort portant sur le renforcement de la capacité de production électrique a permis la réalisation d'une adjonction thermique de 175 MW à Conakry. Cela a considérablement amélioré la qualité de la desserte sur le réseau interconnecté qui couvre essentiellement la Basse Guinée et la Moyenne Guinée. Les efforts consentis dans le secteur ont permis d'augmenter substantiellement la capacité de production électrique et d'améliorer les performances des réseaux de transport et de distribution.

La part de l'énergie hydroélectrique dans le bilan énergétique a été portée à 367 MW (66%) contre 186,6 MW (34%) pour la source thermique. Au 31 décembre 2016, le taux de couverture du système interconnecté était déjà supérieur à 80%.

Ces indicateurs devraient sensiblement s'améliorer avec la mise en service de la Centrale hydroélectrique de Souapiti (450 MW) en fin 2020 et la réalisation des lignes de transports.

Ces résultats positifs enregistrés dans le secteur sont aussi l'expression du leadership de la Guinée sur la scène internationale, dans le cadre de l'Initiative africaine sur les énergies renouvelables pour lutter contre le réchauffement climatique en vue d'atteindre d'ici 2030 les objectifs du Programme « énergie renouvelable pour tous » SE4ALL.

Après avoir posé les jalons pour les infrastructures de base de 2010 à 2020, la prochaine décennie tiendra compte des principes d'équité territoriale et de l'intégration sous-régionale et régionale. L'enjeu est de réussir les grands chantiers initiés en faveur de la mobilité, de la correction de la fracture numérique et de l'accès de masse aux logements décentes, à travers des programmes innovants que sont l'Agence Nationale de Financement des Collectivités (ANAFIC), le Fonds de Développement des Communes de Conakry (FODECCON), l'Agence Guinéenne pour le Financement du Logement (AGUIFIL), l'Agence Nationale d'Inclusion Économique et Sociale (ANIES), et la Société Nationale d'Aménagement et de Promotion Immobilière (SONAPI).

Après avoir posé les jalons pour les infrastructures de base de 2010 à 2020, la prochaine décennie tiendra compte des principes d'équité territoriale et de l'intégration sous-régionale et régionale.

La mise en œuvre de ces chantiers permettra de consolider les fondements de la nation guinéenne, de rétablir la justice économique et sociale du genre et de renforcer les institutions républicaines. C'est aussi une approche rationnelle et harmonieuse pour bâtir une Guinée prospère, stable et démocratique, dont les richesses profiteront équitablement à tous les fils et filles du pays et plus particulièrement aux millions de jeunes guinéennes et guinéens qui sont à la fois l'espoir et l'avenir de la nation.

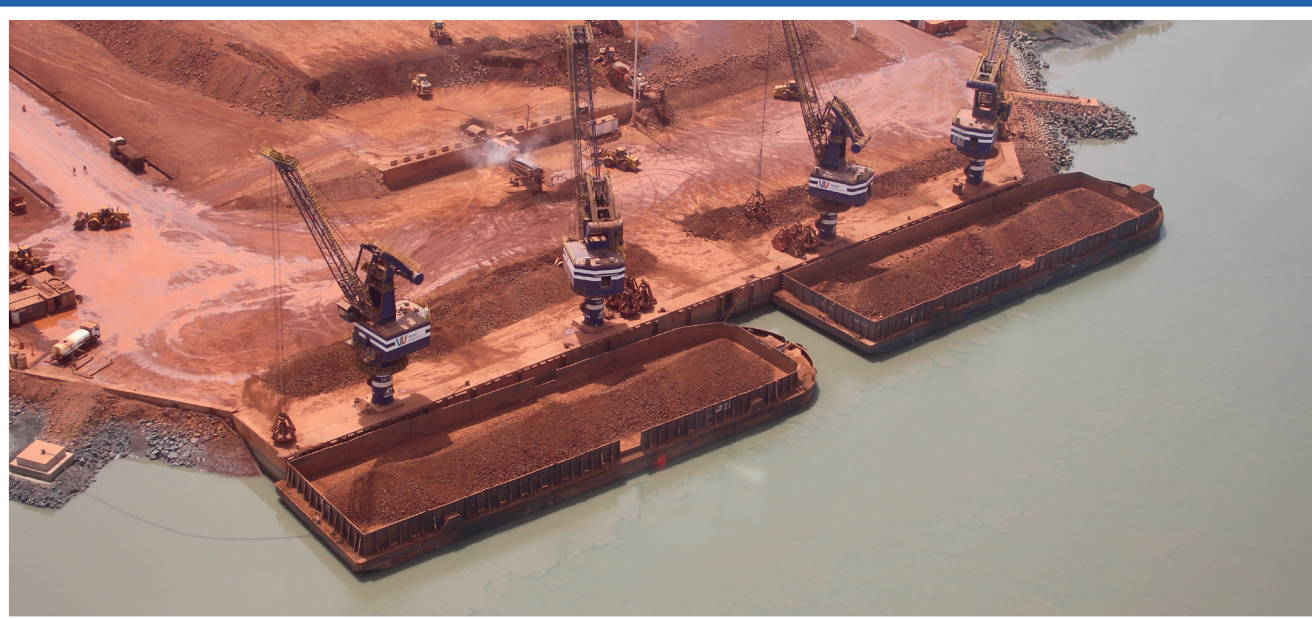
LES MINES

La vision du Chef de l'État, le Professeur Alpha Condé, a permis de sortir le secteur minier de sa léthargie. La Guinée n'a jamais autant exporté de minerais et initié autant de projets de raffinerie d'alumine avec un tel niveau d'avancement. Le pays s'engage maintenant et pour les prochaines années à faire le choix de la transformation locale des produits miniers, de la production de la bauxite en grande quantité et de la diversification de sa production minière, tout en prenant les mesures de maximisation des impacts économiques et de minimisation des impacts sociaux et environnementaux qui s'imposent.

Pour la prochaine décennie, la politique minière de la Guinée s'orientera vers la consolidation de la dynamique engagée depuis 2010, la transformation locale, la diversification de la production minière, l'accélération de la mise en œuvre de la politique du Contenu Local et la protection de l'environnement.

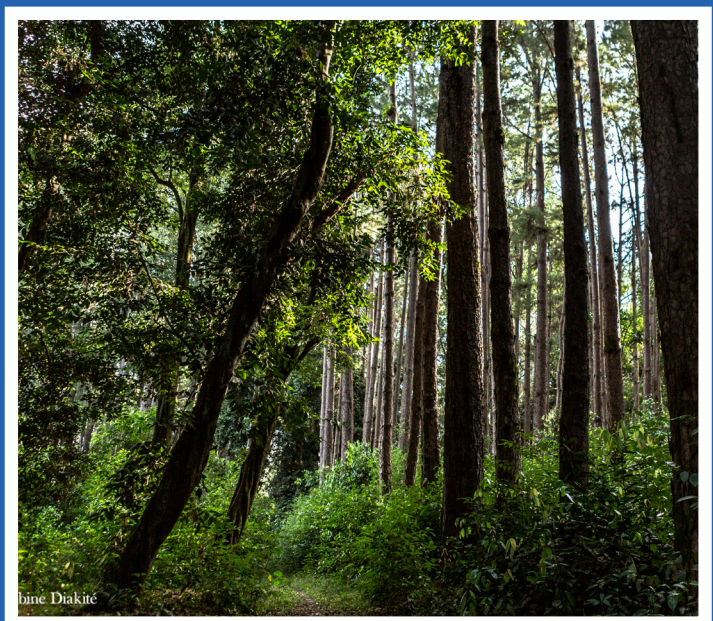
Cet objectif se justifie par la nécessité pour la Guinée de financer son développement, au travers des investissements bien ciblés dans des projets d'infrastructures de transports et énergétiques partagés ainsi que dans les projets miniers intégrés en cours. L'atteinte de cet objectif constitue la meilleure façon de doter le pays de moyens et de capacités lui permettant d'être moins dépendant des mines au fil des années et de diversifier son économie.

Pour la prochaine décennie, la politique minière de la Guinée s'orientera vers la consolidation de la dynamique engagée depuis 2010, la transformation locale, la diversification de la production minière, l'accélération de la mise en œuvre de la politique du Contenu Local et la protection de l'environnement.



AXES PRIORITAIRES

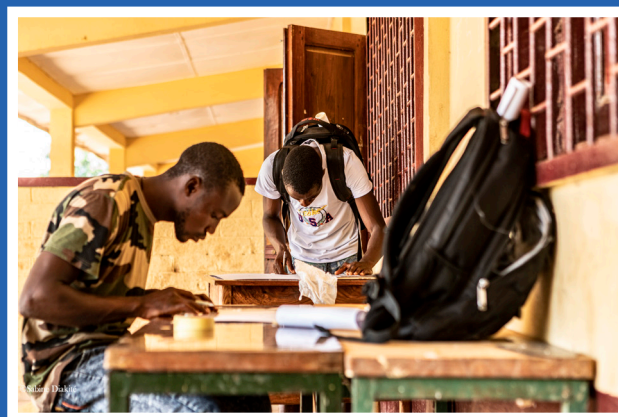
Pour la décennie 2020-2030, la jeunesse, les femmes et l'environnement constitueront le cœur des politiques de développement. Les autres secteurs viendront en soutien à ces axes prioritaires.



LA JEUNESSE

La République de Guinée est forte d'une population jeune et vigoureuse. Avec une moyenne d'âge autour de 22 ans, cette population représente un important atout pour le développement du pays. Il est ainsi important de focaliser la politique publique autour des préoccupations de la couche juvénile pour répondre aux aspirations d'une jeunesse dont l'avis n'a pas toujours été pris en compte.

L'objectif est d'accroître le bien-être, l'épanouissement et les perspectives d'emploi de la jeunesse à travers des initiatives fortes et pérennes dans l'emploi, la formation, l'innovation, la quatrième révolution industrielle, les sports, les loisirs et la culture. Ces initiatives seront accompagnées par un financement conséquent pour l'entrepreneuriat et la création d'opportunités pour un premier emploi ou contrat pour les jeunes.



LES FEMMES

La Constitution du 22 mars 2020 consacre dorénavant l'équité du genre dans la conduite des politiques de la nation. Pour matérialiser cette exigence, la politique publique sera davantage orientée vers :

- L'autonomisation des femmes, soutenue à travers le renforcement de capacités et la promotion d'une présence massive et durable des jeunes filles dans les différents établissements de formation,
- La parité avec la formation d'une nouvelle élite féminine et l'encouragement de l'éducation de la jeune fille,
- Le bien-être grâce à un investissement conséquent dans un fond national d'indigence et l'inclusion économique et sociale,
- La reconnaissance du rôle clé de la femme guinéenne comme moteur du développement.

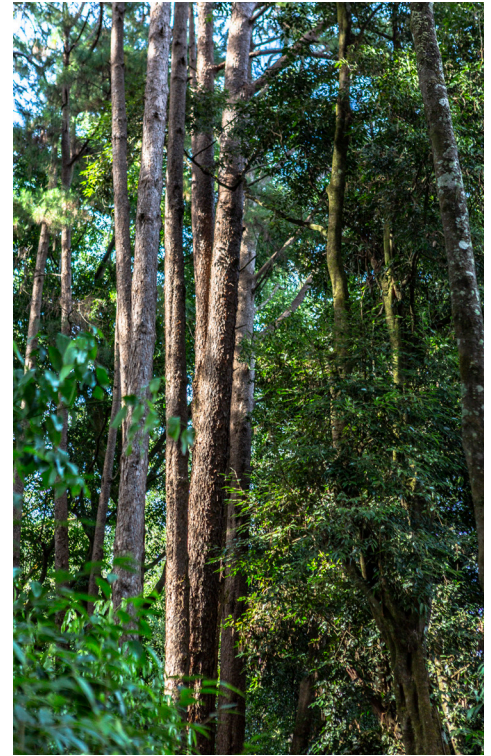


L'ENVIRONNEMENT

La gestion durable du capital naturel signifie la prise de conscience du caractère épuisable des dotations naturelles et l'impératif d'en faire une gestion responsable au profit des générations futures par l'adoption de politiques de consommation et de production durables ainsi que par la protection des écosystèmes marins et terrestres.

La situation environnementale de la Guinée est caractérisée, entre autres, par la dégradation continue des ressources naturelles à savoir la déforestation, l'érosion et la détérioration des sols, les pollutions et nuisances, l'assèchement et l'ensablement de cours d'eau, la perte de la biodiversité, l'urbanisation non contrôlée, l'exploitation minière et la dégradation des côtes maritimes. La quasi-absence de mécanismes de contrôle et la paupérisation très forte de la population favorisent et accélèrent ces phénomènes.

Pour y remédier, il s'agira de favoriser la mise en œuvre effective d'initiatives fortes portées par un programme de reboisements massifs, la compensation des impacts dus aux activités minières, la protection des cours d'eau, l'utilisation d'énergies renouvelables et la promotion de technologies vertes.



MESURES PHARES DU MANDAT

LA GOUVERNANCE

La poursuite de l'instauration de l'Etat de droit reconstitué dans toute sa plénitude, aligné sur les standards internationaux de transparence et de bonne gouvernance et d'une Justice indépendante et équitable, avec une garantie d'effectivité des normes adoptées et leur compréhension par l'ensemble de la population (à travers notamment leur traduction dans les langues nationales) ;

Le renforcement des fondements d'une démocratie à la base dynamique et d'une gouvernance locale efficace, y compris par l'accompagnement du transfert de compétences aux collectivités locales par le transfert des ressources financières. Les actions de l'Agence Nationale de Financement des Collectivités (ANAFIC) seront consolidées à cet effet ;

La consolidation d'une démocratie dotée d'institutions républicaines fortes basées sur la séparation effective des pouvoirs et avec des contre-pouvoirs renforcés en capacité d'actions et d'influence, purgée de l'abus de majorité ;

L'accélération du déploiement d'une administration moderne, neutre, professionnelle, rajeunie, intègre et efficace, qui promeut l'excellence, l'équité du genre et le mérite, au service du citoyen et du développement national. La lutte contre la corruption et la dématérialisation des services administratifs seront des instruments de choix ;



La poursuite de la réforme des armées, et des forces de sécurité qui exercent le maintien de l'ordre dans le strict respect des droits humains ;

Le positionnement de la Guinée dans le peloton de tête des pays où le niveau de corruption est le plus faible en Afrique. Un débat public sera engagé à cet effet, incluant toutes les parties prenantes pour éradiquer ce fléau ;

Le renforcement de la Guinée comme acteur majeur de l'intégration au sein des institutions régionales que sont l'Union du Fleuve Mano, l'OMVG, la CEDEAO et l'Union Africaine ;



L'édification d'une diplomatie à vocation économique qui consolide son rang dans le concert des nations et qui contribue activement à l'animation de la coopération multilatérale et à l'afflux des investissements vers la Guinée ;



La mise en œuvre d'une politique de coopération dynamique, définie de manière autonome et qui tire utilement profit de toutes les opportunités de partenariat qui se présentent au niveau régional et international ;

L'accès de tous les citoyens à l'information de qualité délivrée par des journalistes professionnalisés, respectueux de l'éthique et de la déontologie.

LA JEUNESSE

EMPLOI

Création et promotion de 100.000 entreprises jeunes :

- Les frais de création d'entreprises jeunes sont fixés à 100 000 francs guinéens ;
- Réserver 30% de toutes les commandes publiques à des entreprises de jeunes et/ou de femmes ;
- Accorder un congé fiscal à toutes les start-up et juniors entreprises sur une période de 3 ans.

Dotation d'un fonds de 300 milliards de GNF pour financer les activités de jeunesse :

- Un fonds de contrepartie doté de 200 milliards de francs guinéens logé à la Banque Nationale d'Investissements de Guinée servira à mettre en place un fonds de démarrage et/ou de soutien aux jeunes. Projet 10*3 : Tu mets 10 millions – la banque te prête 10 millions et l'État te subventionne à hauteur de 10 millions.
- 75 milliards pour des travaux à haute intensité de main d'œuvre.
- 25 milliards pour le financement des microentreprises.



INNOVATION ET QUATRIÈME RÉVOLUTION INDUSTRIELLE

- 1% du budget national dédié à l'innovation, à la création d'entreprises d'économie numérique et à la recherche et développement soit 200 milliards de francs guinéens par an) ;
- Création de 1 000 start-up dans le domaine des TIC ;
- Vulgarisation des TIC dans l'enseignement, notamment avec la gratuité de l'accès à internet dans les centres publics d'éducation et de formation et la promotion de l'enseignement en ligne.



FORMATION

- Financement de programmes de formation technique et professionnelle pour les métiers en demande et d'avenir (100 milliards de francs guinéens) ;
- Allocation de bourses de mérite pour les étudiants dans les écoles professionnelles (10 milliards de francs guinéens par an) ;
- Politique d'accès au premier logement pour les nouveaux entrants sur le marché de l'emploi, 50 000 logements en faveur du corps enseignant et du personnel de santé (sous forme de PPP) ;
- 20 milliards de francs guinéens par an pour les programmes de formation de courte durée (jusqu'à 12 mois maximum) ;
- 100 milliards de francs guinéens à l'Agence du Service Civique d'Action pour le Développement (ASCAD) pour la formation de 25 000 jeunes dans un programme national de service civico-militaire volontaire.



LOISIRS ET CULTURE

- Dotation du FADES et du FODAC de ressources à hauteur de 25 milliards de francs guinéens pour la réhabilitation du patrimoine culturel et sportif national ;
- Une préfecture, une Blue Zone (complexe multimédia et éducation sportive, alimenté par l'énergie renouvelable).

LES FEMMES

AUTONOMISATION

- 1,4 million d'enfants dans les écoles primaires rurales auront accès à des cantines scolaires ;
- Un fonds de 100 milliards de francs guinéens sera dédié au financement des activités féminines génératrices d'emplois. Ce fonds sera composé de prêts, de garanties et de dons pour des projets de 20 à 500 millions de francs guinéens ;
- Instauration d'écoles maternelles publiques à partir de 4 ans dans le système scolaire guinéen dès 2023 ;
- 25 milliards de francs guinéens seront consacrés au renforcement de capacités des femmes dans la création et le développement des activités génératrices de revenus notamment dans les métiers de développement rural (agriculture, pêche, élevage).



PARITÉ

Un fonds de 150 milliards de francs guinéens pour la parité :

- Former une nouvelle élite féminine et encourager l'éducation de la jeune fille; les 50 premières filles de tous les examens nationaux (bacs, formation technique, formation universitaire) bénéficieront d'une bourse d'étude ;
- 100 femmes de l'administration publique bénéficieront d'une formation en renforcement de capacités et en leadership chaque année.

BIEN-ÊTRE

- Le Fonds national d'indigence sera doté de 25 milliards de francs guinéens pour tous les enfants guinéens issus de familles très pauvres, des orphelinats et autres centres d'accueil ;
- L'orientation de l'Agence Nationale d'Inclusion Économique et Sociale sur un programme de réduction de l'extrême pauvreté par l'apprentissage et l'entrepreneuriat, 50 milliards de francs guinéens ;
- L'élimination de la malnutrition chronique chez les enfants en Guinée.



L'ENVIRONNEMENT



La mise en œuvre effective d'initiatives robustes portées par les projets ci-après s'impose :

Programme de reboisement de cinq (5) millions d'arbres par an pour :

- Restaurer les têtes de source et les berges des cours d'eau dégradés ;
- Restaurer les zones dégradées par les systèmes agricoles basés sur le nomadisme agricole ;
- Restaurer les pâturages dégradés à la suite des fortes pressions animales ;
- Régénérer les forêts de production de bois dégradées (dont la mangrove) par une surexploitation due à la coupe abusive d'arbres ;
- Promouvoir la conscience environnementale du citoyen : planter un arbre par famille.



Promotion de l'énergie propre produite en Guinée, en valorisant l'important potentiel des ressources hydriques disponibles dans le pays par les constructions de micro-barrages dans les régions naturelles pour renforcer leur autonomie, et de centrales solaires pour réduire la dépendance de la production thermique, préserver l'environnement et renforcer le mix énergétique.

Promotion de la consommation du gaz butane par les ménages, une solution alternative à la coupe abusive de bois : une bouteille de gaz de 6kg à 60 000 francs guinéens ; une bouteille de 12 kg à 120 000 francs guinéens ;

Protection des têtes de source, des eaux et de l'océan et promotion de l'économie bleue ;

Interdiction progressive de la fabrication, de l'importation, de la commercialisation et de l'utilisation de sacs en matière plastique ;

Mise en place d'un fonds de soutien d'un montant de 25 milliards de francs guinéens en faveur des entreprises environnementales ;

Interdiction d'importation de véhicule de plus de 8 ans ;

Utilisation exclusive de l'énergie renouvelable ; en 2030, 100% de l'électricité consommée par les ménages sera renouvelable, et montée en puissance sur les énergies renouvelables avec écoles et centres de santé en priorité ;

Engagement de la Guinée sur « les maisons vertes et autonomes en énergie » par l'utilisation du recyclage, des énergies renouvelables, équipement en énergie solaire des habitations, et encourager la création d'emplois verts dans le secteur du logement d'ici à 2030 ;



Lancement d'un plan national de ramassage et recyclage ;

Création d'un Haut Conseil au Climat pour donner des avis indépendants sur le niveau de compatibilité des politiques publiques avec l'Accord de Paris sur le Climat ;

Respect scrupuleux des mesures de protection de l'environnement dans les zones minières notamment par la réhabilitation systématique et complète des zones exploitées.

LE DEVELOPPEMENT RURAL

L'objectif est de poursuivre les ambitions en cours pour faire du secteur agricole le véritable moteur de la croissance économique nationale. Il s'agira de :

Réussir le pari de faire de la Guinée un grenier agro-alimentaire (produits agricoles et horticoles, lait, viande, poissons), un poumon vert et une nouvelle destination touristique de référence en Afrique. Dans les années à venir chaque ménage guinéen devra être assuré d'une sécurité alimentaire et nutritionnelle tout en réduisant l'importation des produits alimentaires au profit de la production locale ;

Mettre en valeur le rôle des intrants-services dans la résolution des défis majeurs des secteurs productifs (agriculture, élevage, pêche, forêt, mines, industrie, artisanat, commerce de détail et de gros, tourisme, télécommunications, services financiers), de la petite exploitation rurale et des organisations de producteurs ;



Construire une agropole par région naturelle ; 10 coopératives agricoles et 5 plateformes multiservices, soit respectivement 330 coopératives et 165 plateformes multiservices pour les préfectures ;

Assurer l'autosuffisance alimentaire par :

- Des appuis divers, continus et substantiels aux paysans en conseils et autres accompagnements, en intrants agricoles et en produits phytosanitaires lors des différentes campagnes agricoles ;
- L'aménagement de tous les grands bassins agricoles nationaux ;
- L'approvisionnement des paysans en intrants de qualité et de quantité et en semences améliorées.

Promouvoir davantage une agriculture de rente et la transformation locale des produits agricoles par l'intensification des initiatives présidentielles axées sur des filières porteuses : anacarde, palmier à huile, cacao, ananas, café robusta, café arabica et hévéa ;

Poursuivre la mécanisation des activités agricoles en vue de leur modernisation et l'accroissement de la productivité du secteur ;

Promouvoir une agriculture durable et familiale :

- Un potager par mère de famille ;
- L'irrigation par petites pompes solaires ;
- La lutte contre les pertes alimentaires grâce à des réfrigérateurs solaires et à la promotion de petites unités de transformation de produits agricoles.

Créer des coopératives d'élevage et de transformation pour remplacer progressivement l'élevage traditionnel par un élevage moderne basé sur l'insémination et l'utilisation d'aliments de bétail, ce qui non seulement mettra fin à la divagation des animaux mais aussi permettra d'avoir un élevage plus commercial ;



Développer l'aviculture pour mettre fin à l'importation de poulets et générer des revenus pour les jeunes entrepreneurs ;

Développer la pisciculture pour rendre la Moyenne Guinée, la Haute Guinée et la Guinée Forestière autonomes et ne plus avoir besoin de faire venir le poisson de Conakry.



L'ÉCONOMIE

Le développement économique s'articulera autour de la poursuite des actions suivantes :

Consolider et renforcer la gouvernance macroéconomique de qualité, soutenue par des réformes structurelles profondes, favorables à une croissance inclusive, forte, diversifiée et durable, pour l'émergence de la Guinée ;

Mobiliser suffisamment de ressources financières internes et externes, y compris les financements innovants, pour prendre en charge les importants programmes d'investissement qui seront identifiés. L'objectif est d'accroître les ressources de l'État de 6% sur la période 2020-2026 soit 1% du PIB par an ;



Rendre le système financier dynamique et accessible à toutes les catégories de la population, et en faire un des moteurs du développement de l'économie nationale. L'objectif est d'assainir le système financier national et de réorienter efficacement les établissements financiers vers le financement des PME/PMI dans des conditions relativement incitatives ;

Améliorer qualitativement l'environnement des affaires, afin de renforcer l'attractivité et la compétitivité de l'économie guinéenne ;

Maîtriser et exploiter, de manière rationnelle et équilibrée, le potentiel minier, afin de bâtir une économie minière de classe mondiale et d'en faire un levier de transformation et de développement des autres secteurs de l'économie, dans le respect des impératifs environnementaux et sociaux ainsi que dans la préservation des intérêts des générations futures et des populations impactées ;



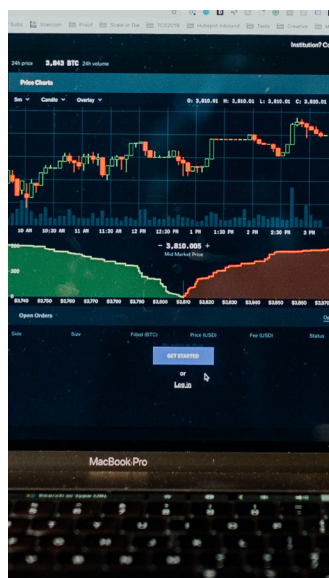
Engager la transformation durable des ressources naturelles, dans le cadre d'une politique d'industrialisation bien pensée et efficacement mise en œuvre ;



Œuvrer pour une diversification de l'économie afin de réduire sa dépendance des mines ;

Instituer un programme de protection et de promotion des produits locaux pour accompagner la production domestique et renforcer la compétitivité des unités de production locale.

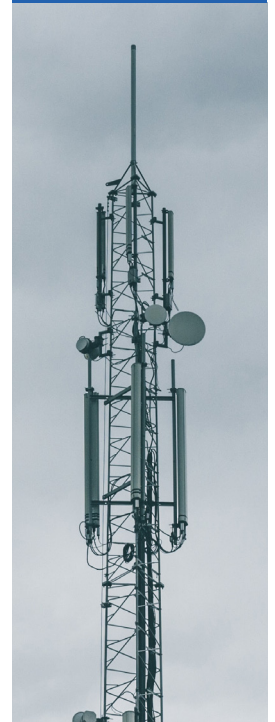
Promouvoir un commerce dynamique, responsable et viable au service de la production nationale, de la préservation du pouvoir d'achat des consommateurs et participant activement à l'insertion harmonieuse de la Guinée dans les marchés d'échanges de biens, de services et de capitaux régionaux et mondiaux ;



LES INFRASTRUCTURES



La poursuite de l'aménagement d'infrastructures modernes, efficaces pour le transport des personnes et des biens et le soutien à la croissance par l'achèvement de la construction des dorsales des routes nationales, préfectorales et communautaires, des routes non classées (notamment les pistes à vocation agricole), ainsi que des chemins de fer destinés, notamment, à désenclaver les zones de production et de forte concentration humaine, et relier le pays aux pays limitrophes. Au programme, 1 500 km de routes nationales en bitumes ; 825 km de voiries pour les préfectorales, et 10.000 km de pistes rurales pour les sous-préfectorales ;



L'aménagement de la dorsale numérique, à travers le maillage du territoire national par un réseau de fibre optique, et sa couverture universelle par la radio, la télévision TNT et l'Internet. Au projet : Mamou Valley, un centre informatique multimédia avec incubateur de start-up par préfecture ; dotation de tous les établissements d'enseignement en centre informatique opérationnel ;

La mise aux normes du Port Autonome de Conakry et son extension, et la construction d'un port en eau profonde capable de concurrencer efficacement avec les ports voisins comme pôles d'éclatement et de transbordement ;

La modernisation et l'extension de l'Aéroport international de Gbessia et la réalisation des infrastructures aéroportuaires étendues, sécurisées et mises aux normes internationales ;

La fourniture d'un accès adéquat à l'eau potable par la réalisation de 10 000 nouvelles infrastructures (EPE) dont 300 systèmes d'adduction d'eau potable et 4 000 forages.



LES MINES



La Guinée a fait le choix d'orienter sa politique minière autour des axes suivants :

TRANSFORMATION LOCALE

L'objectif visé est de :

- Réaliser au moins 3 nouvelles usines de transformation de la bauxite en alumine ;
- Passer d'une capacité de production de l'alumine de 600 000 à 1,6 million de tonnes en 2025, puis à plus de 4,5 millions de tonnes en 2030 ;
- Construire une raffinerie d'or de classe mondiale.

CONSOLIDATION DE LA DYNAMIQUE DEPUIS 2010

Le nombre de sociétés de production devrait passer de 16 à plus de 20 en 2025, puis à plus de 25 en 2030, en comparaison avec seulement 6 sociétés de production en 2010. Les revenus miniers devraient passer de 435 millions de dollars US en 2018 à un niveau stable à plus de 600 millions de dollars US en 2025, puis à au moins 1 milliard de dollars US avant 2030. Les emplois directs et indirects créés dans le secteur devraient passer de 50 000 à 100 000 en 2025, puis à 150 000 en 2030 ;

- Atteindre et stabiliser la production de bauxite à au moins 100 millions de tonnes ;
- Avoir au moins trois nouvelles unités de production industrielle et semi-industrielle d'or qui devraient passer de 13 tonnes en 2019 à plus de 18 tonnes en 2025, et atteindre 50 tonnes de production annuelle à l'horizon 2030 ;
- Accroître les connaissances géologiques par plus d'investissement dans la recherche.



DIVERSIFICATION DE LA PRODUCTION MINIÈRE

- Réalisation effective d'ici 2030 des engagements d'investissement acquis entre 2010 et 2020, à hauteur d'au moins 25 milliards de dollars US ;
- Production annuelle d'au moins 50 millions de tonnes de fer en 2030 avec le lancement d'au moins deux nouvelles productions ;
- La mise en exploitation de graphites, de métaux lourds (notamment le zircon et l'ilménite utilisés dans l'industrie aéronautique et diverses industries) devrait commencer avant 2025.

CONTENU LOCAL

- Favoriser la transformation locale et promouvoir la main-d'œuvre et les PME locales ;
- Atteindre au moins 50% en terme de contenu local dans les dépenses du secteur minier notamment par le renforcement des capacités des entreprises guinéennes ;
- Le financement des collectivités locales à travers l'Agence Nationale de Financement des Collectivités (ANAFIC), au titre du Fonds National de Développement Local (FNDL), devrait atteindre 700 milliards de francs guinéens par an en 2025, puis dépasser 1 000 milliards de francs guinéens par an en 2030 ;
- Au titre du Fonds de Développement Economique Local (FODEL), les localités minières devraient percevoir 125 milliards de francs guinéens par an à partir de 2025, puis 200 milliards de francs guinéens par an en 2030.

RÉALISATIONS D'INFRASTRUCTURES TRANSFORMATRICES

L'utilisation des mines comme levier économique pour plus d'infrastructures de transport et d'évacuation des produits miniers passe par les projets suivants :

- Réaliser au moins 1 000 km de chemin de fer (y compris le Transguinéen de plus de 650 km pour Simandou, le corridor Boffa-Boké, 135 km, le corridor Gaoual-Boké, 120 km, etc.) ;
- Un port multimodal en eau profonde (mines, commerce agricole et général, conteneur, zone économique et industrielle, hydrocarbures, etc.) au nord de la Guinée.



L'INNOVATION ET LES TIC

Les perspectives sont prometteuses et la Guinée est bien partie pour tirer profit de la révolution caractérisée par la société de l'information, spécifiquement par :

L'amélioration du taux de pénétration de l'internet mobile de 40% à 65% pour placer la Guinée parmi les 5 meilleurs pays africains, notamment par l'accès effectif des 33 préfectures et des 5 communes de Conakry à une connexion fiable et permanente à la fibre optique.

Le renforcement des capacités institutionnelles et humaines pour mieux préparer la jeunesse à être des acteurs dans la quatrième révolution industrielle.

L'interconnexion des pays africains, portée par la Guinée dans le cadre de l'Alliance Smart Africa. Cette interconnexion est un maillon pour gagner le pari de la zone de libre-échange continental. Ce projet confère à la Guinée de grandes opportunités régionales.

L'acquisition d'un deuxième câble sous-marin de fibre optique pour diversifier les accès, assurer la redondance et réduire les coûts des communications internationales y compris l'Internet.



La mise en place d'un système d'informations intégré couvrant tout le territoire national et l'aménagement numérique du territoire, y compris le schéma directeur informatique et la construction en cours d'un Data center national.



La sécurisation des villes par l'introduction de la vidéosurveillance pour faciliter la mobilité urbaine et la protection des personnes et de leurs biens.

LA GUINÉE SERA AU RENDEZ-VOUS DE LA QUATRIÈME RÉVOLUTION INDUSTRIELLE

